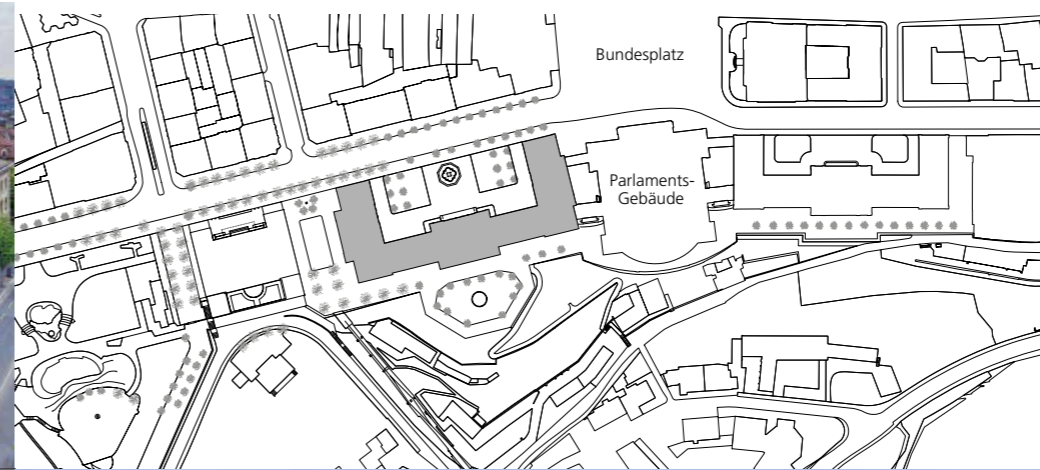




06 Gouvernement

Berne, Bundesgasse 1 Réhabilitation de la couverture et des façades du Palais fédéral ouest



Maître de l'ouvrage	Office fédéral des constructions et de la logistique, Berne	
Utilisateur	Chancellerie fédérale CF Département fédéral des affaires étrangères DFAE Département fédéral de justice et police DFJP Services du Parlement SP	
Conservation	Dr. Roland Flückiger, conservateur a. i. de la Ville de Berne	
Analyse de l'état existant	Campanile Michetti Architekten, Berne	
Spécialistes	Projet et direction de chantier	Peter Lüthi, Planungsbüro für Sandsteinarbeiten, Ueberstorf
	Direction du chantier de réhabilitation de la couverture	Siplan AG, Berne
Texte	Ingénieur génie civil	Stocker+ Partner AG, Gümligen
	Physique du bâtiment	Gartenmann Engineering AG, Berne
	Visualisation des plans de façade	Photogrammétrie Perrinjaquet AG, Gümligen
Photographies	Werner Huber, Hochparterre, Zurich Alexander Gempeler, Berne Rudolf Steiner, Bienne	

Historique et situation de départ

Le Palais fédéral ouest fut édifié en 1852–1857 sur des plans de Friedrich Studer en tant que « Hôtel du Gouvernement fédéral » destiné au nouvel Etat fédéral. En association avec le Palais fédéral est et le bâtiment du Parlement, il incarne le complexe bâti le plus représentatif de la Confédération. Les façades donnant sur la cour intérieure et l'élévation ouest n'ont jamais fait l'objet d'une réhabi-

litation durant les 150 années qui se sont écoulées depuis la construction. Les profils, les tablettes, les corniches des toitures et les autres éléments, de même que le fond de la façade, étaient fortement dégradés par les intempéries. Aux endroits exposés, le grès était rongé sur une profondeur atteignant les six centimètres. Les façades sud et ouest, en revanche, avaient été réhabilitées il y a de cela une quarantaine

d'années. A cette époque, les parties fortement attaquées avaient été remplacées par de la pierre, en partie artificielle, les parties les moins abîmées étant rénovées. Lors de cette opération, la façade fut diminuée de cinq millimètres à deux centimètres, au détriment de la structure de surface du matériau. A l'exception de quelques manques, les façades présentaient néanmoins un état relativement correct.

Objectif de la réhabilitation et démarche

L'intervention visait à rétablir l'aspect d'origine de la toiture et des façades. La couverture devait en outre être adaptée aux conditions climatiques et énergétiques actuelles. De plus, les responsables souhaitaient prolonger le cycle de vie de l'enveloppe du bâtiment, de manière à réduire les coûts d'entretien. Afin de documenter l'état de conservation très variable, les façades ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique et d'une cartographie des pierres qui les composent. L'intervention fut adaptée en fonction de l'état

de conservation. Les parties les plus abîmées furent dégagées sur une profondeur de 15 à 30 centimètres selon les cas et remplacées par de nouvelles pierres. Des parties moins abîmées furent poncées ou dégagées de leur couche extérieure, les manques étant corrigés par la pose d'un mortier à base de chaux et de pouzzolane. Les sculptures et les parties fortement décorées furent conservées au niveau de leur substance, nettoyées et consolidées. L'état après intervention fut à nouveau cartographié et documenté.

Dans les toitures en pente, la sous-couverture et le lattage furent remplacés, l'isolation étant adaptée aux exigences actuelles. La couverture a à nouveau été réalisée en tuiles plates, le motif en losanges d'origine étant rétabli. La toiture terrasse est réalisée avec une étanchéité conventionnelle et un isolant composé de plaques de verre cellulaire. La couche de finition et les raccords en ferblanterie ont été remplacés et la toiture végétalisée dans toute la mesure du possible.

Valeurs de base

selon SIA 416	Volume du bâtiment	69 025 m ³	Nombre de niveaux	6
	Surface totale des planchers	15 860 m ²		

Coûts CHF

2 Bâtiment	21 446 000	21 Gros œuvre 1	17 101 000	Surface des planchers 5 400 m ²	1 400
4 Aménagements extérieurs	19 000	22 Gros œuvre 2	2 624 000	selon SIA 416 (CFC2)	920
5 Frais secondaires	378 000	23 Installations électriques	305 000		
		24 CVCSE	6 000	Indice des prix de construction du bâtiment,	
		27 Aménagements intérieurs 1	23 000	espace Mittelland	
		28 Aménagements intérieurs 2	249 000	Octobre 2004 =	124.2
Montant de l'investissement	21 843 000	29 Honoraires	1 138 000	Base octobre 1998 =	100.0

Délais

Lancement du projet	janvier 2003	Début des travaux	février 2005	Fin des travaux	décembre 2009
---------------------	--------------	-------------------	--------------	-----------------	---------------



Elévation de l'aile est et de la cour d'honneur nord



Façade sud



Aile est, liaison nord avec la terrasse fédérale



Façade ouest, fenêtres de l'ancienne salle du Conseil national



Plan d'ensemble des mesures de réhabilitation de la façade nord du corps central

- fortement dégradé, à restituer en grès
- à conserver, retailer et consolider
- perte importante de matière, arêtes des joints dégradées, à rénover
- calcaire à traiter par sablage
- pierre artificielle existante, à nettoyer
- se limiter à un lessivage
- Grès détérioré par les intempéries avant réhabilitation, façade nord du corps central



Grès détérioré par les intempéries avant réhabilitation, façade nord du corps central



Ornements sur les arcs en plein cintre de l'entrée principale, en haut avant traitement et en bas après réhabilitation.



Vue du plafond à arcades



Portique couvert après restauration

Entrée principale réhabilitée



Passage entre le Palais fédéral ouest et le bâtiment du Parlement

